

Décision

Générale

colonial

Décision n° 207/ITLS 18 février 1963

n° 207/ITLS 18

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 février 1963

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1963

Date du numéro

28 février 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdi Egueh, ex stagiaire de F.P.A. en métropole, bénéficiera des frais de voyage retour Paris-Djibouti. M. Abdi Egueh sera acheminé par première occasion maritime. Il lui sera délivré, au compte du Budget local de la C.F.S., une réquisition de transport par voie maritime (3e classe ou à défaut touriste) de Marseille à Djibouti. Son voyage en chemin de fer Paris-Marseille (2° classe) fera l'objet soit d'une réquisition, soit d'une avance du montant des frais à couvrir.